

# Bulletin de **Sécurité**

## **Occupez-vous de votre camion correctement; A opérer à travers des inspections d'avant et d'après le voyage.**

Sur la route, votre camion est votre meilleur ami. Occupez-vous de votre véhicule correctement, et il ne vous laissera pas tomber. Afin d'éviter les pannes routières, prenez le meilleur de vos inspections d'avant et d'après le voyage.

Avant que vous ne commenciez à conduire, le 'Federal Motor Carrier Safety Administration' (FMCSA) vous oblige à vous assurer que votre camion est en bon état de fonctionner, pour examiner le rapport d'inspection du véhicule précédent, et pour signer le rapport si vous remarquer des défauts. Donc ne manquez pas d'étape. Suivez ces conseils:



### **Inspection avant le voyage:**

Suivez cette liste de sept points du FMCSA:

1. Vue d'ensemble du véhicule – Consulter les générales conditions du camion
2. Compartiment du moteur– Vérifier les niveaux de fluide (huile moteur, liquid de refroidissement, fluide de transmission automatique), tuyaux, ceintures, fils, batterie et autres connexions électriques.
3. A l'intérieur de la cabine – Vérifier toutes les jauges et les commandes.
4. Lumières – Vérifier vos feux de croisement, clignotants à quatre voies et feux de route.
5. Inspecter tout autour à l'extérieur – Commencer à l'avant gauche et continuer à l'avant, côté droit, à l'arrière, arrière gauche, côté gauche et système de couplage.
6. Feux de signalisation – Vérifier qu'ils fonctionnent tous correctement.
7. Contrôle du système de freinage final – Assurez-vous que tous les freins (du frein de stationnement aux freins de service) fonctionnent correctement.

### **Pendant le transport**

Vous devez inspecter et régler la cargaison et les dispositifs de fixation de la charge dans les premiers 50 miles de transport. Après 50 miles, la cargaison doit être réexaminée lorsqu'un conducteur fait un changement d'état de service ou après que le véhicule a été conduit pendant trois heures ou 150 miles (peu importe lequel vient en premier). Les seules exceptions: si vous conduisez un véhicule scellé et ont vous a demandé de ne pas l'ouvrir, ou si le type de charge rend l'inspection difficile.

### **Inspection après le voyage**

Vous devriez fournir un rapport écrit en assurant que ces articles sont en bon état de fonctionnement:

- Freins de service (y compris les connexions des freins de la remorque arrière)
- Frein à main de stationnement
- Mécanisme de direction
- Dispositifs d'éclairage et les réflecteurs
- Pneus
- Klaxo
- Essuie-glaces
- Miroirs de vision arrière
- Dispositifs de couplage
- Routes et jantes
- Equipement d'urgence

Vous devez identifier tous les défauts sur le rapport, et vous devez signer le rapport, si vous trouvez des défauts. Cela permettra à votre transporteur routier de corriger tout problème et de s'assurer que le camion est sécurisé pour le prochain voyage.